

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque de fabrication J E E P	Type C J - 6 (carrosserie ouverte avec capote)	Fiche d'homologation N° CH 0442 38
--	----------------------------------	--	---------------------------------------

Constructeur AMERICAN MOTORS CORPORATION, Southfield / Michigan (USA)  
 Identification "J,M84HE" préfixe au No du châssis (2e chiffre = millésime)

Plaquette constr. à gauche, sur l'avant, dans le compartiment du moteur  
 N° du châssis à droite, latéralement sur le longeron, au-dessus de la fixation AR du ressort AV (frappé par l'importateur)  
 Ident. du moteur " E " à droite, latéralement sur le bloc, devant le distributeur d'allumage  
 Importateur princ. AMBROSLI & CO., Automobile, 8021 Zurich / à partir du 1.1.77: J.H. KELLER AG, Vulkanstrasse 120, 8048 Zurich  
 Véhicule homologué J6M84HE 057 736 Signes fixes (dans cadre du type) J,M84HE

**Chassis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction mécanique, s.d. avec assistance hydraulique  
 Transmission mécanique synchronisée + boîte complémentaire route/  
 Nombre de vitesses 4x2 Entraînement(+) toutes roues (terrain  
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, à expansion interne, sur  
toutes les roues; soupape proportionnelle sur les  
roues AR; s.d. avec assistance par dépression  
 Frein auxiliaire circuits 1 + 2 du frein de service  
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les roues AR  
 Ralentisseur  
 Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampe-témoin combinée

**Moteur**  
 Marque A M C Type E  
 Construction en ligne Temps 4  
 Carburant B Position avant  
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 6  
 Alésage 95,25 Course 88,9  
 Cylindrée 3799 CV-impôt 19,34  
 Puissance en CV 92 SAE-net à t/min 3600  
 Bruit 80 dB/A à t/min 3600  
 Silencieux 1 pot 430x240x135 mm  
 Mesure des gaz \*) (réglage du ralenti limité)  
 Déparasitage OCE = ancre 8, chiffres 3+4 = D

**Carrosserie** ouverte avec capote  
 Nombre de portes 2 +) Indic. vit. km/h  
 Ceintures sécurité B \*\*) Rétroviseur 1 int. + 2/de chaque côté  
 Cale Attelegé sur demande  
 Antivol verrouillage de la direction  
 Nombre de places 8 av 2 centre ar 6  
 Dimensions Int. ext.  
 Longueur 1500 4200 Empattements 2650 /  
 Largeur 920 1550 /  
 Hauteur 1240 1950 Voie av 1310 ar 1220  
 Porte à faux lat. Voies av ar  
 av 580 ar  
 ar 600 970 Braquage g 12300 d 12900  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule

**Poids**  
 avant arrière total  
 Poids à vide 720 700 1420  
 Charge utile 90 690 780  
 Poids total 810 1390 2200  
 Garantie fabr. 2200  
 Dimens. pneus H 78 - 15 H 78 - 15 (Variantes  
 Ply / bar 4 / 1,7 4 / 1,95 voir  
 Charge 1370 1500 remarques)  
 pour V max 150 150  
 Garantie poids remorquable avec frein  
 Garantie poids remorquable sans frein 680  
 Garantie poids de l'ensemble (remorque avec frein) 5670  
 Poids remorquable testé  
 Vitesse maximale selon le constructeur 110 km/h  
 Vitesse maximale testée km/h

Équipement §)	SEALED BEAM DOT GS H..	
Feux de route	SEALED BEAM DOT GS H..	§§)
Feux de croisement	DODBI GROTE SAE IP 67	
Feux de position	GROTE SAE AIR ST 74 9130	
Feux rouges	id.	
Feux stop	av GROTE SAE IP 67	§) ar voir feux rouges
Clignoteurs	av AV + AR	ar I (E) §)
Catadioptres	av AV + AR	ar
Feux de gabarit		
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ à gauche combiné	
Essuie-glace	2/ balais avec essuie-lave-glace	
Avertisseurs	SPARTON LO "modèle U" §)	
	ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation	

**Indications pour le permis de circulation**

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	J E E P CJ-6		
Homologation N°	CH 0442 38		
Carrosserie	ouverte avec capote		
Places	total 8	avant	2
Poids à vide	1420	Carburant	B
Charge utile	780	CV-impôt	19,34
Poids total	2200	Cylindrée	3799

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

- \* ) Mesure des gaz : conforme selon ECE-15, amendement 01, test B; une vignette n'est pas exigée (LFEM No 35 368).
- \*\* ) Ceintures de sécurité : les ceintures sous-abdominales sont admises.
- + ) Nombre de portes : le hayon à l'arrière n'est pas considéré comme porte.
- ++) Entraînement : sur toutes les roues, les roues AV pouvant être libérées.
- §) Modifications par l'importateur:
  - les feux de position/clignoteurs AV sont déplacés vers l'avant (angles de visibilité) et équipés d'ampoules blanches 5/21 W;
  - les clignoteurs latéraux AV + AR sont débranchés (clignent alternativement);
  - les catadioptres d'origine insuffisants; il en est monté 2 complémentaires I (E);
  - des bavettes sont montées à l'arrière;
  - l'avertisseur est déplacé vers l'avant, derrière la grille du radiateur;
  - arceau exigé sous la porte de droite, pour grimper dans la cabine.
- §§) L'espace compris entre les feux de croisement est admis selon lettre DFJP du 09.01.70.

**A noter dans le permis de circulation:**

- n'est admis que pour le transport de charges basses.

Remplace FH CH 0442 38 du 13.4.1976  
 nouvel importateur à partir du 1.1.77

(9.12.76)

 (L  
 Lieu et date de l'homologation  
 Zurich, 13.4.76

Homologation fédérale des types de véhicules